



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Crédit agricole

Question écrite n° 108508

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les missions du Crédit agricole. En effet, il est légitime de s'interroger sur l'évolution de cette structure et de ses activités. Alors qu'il était initialement appelé Crédit agricole mutuel, on peut s'interroger sur ce qu'il reste de la notion de mutualisme dans cet organisme. Cet établissement tenait, il y a quelque temps encore, une place importante dans le monde rural et agricole. Or il semble aujourd'hui qu'il privilégie l'aspect purement commercial, bancaire au détriment de la qualité des relations humaines. Il en est hélas du Crédit agricole comme des services publics en milieu rural. On peut, dès lors, se demander quelles sont désormais les missions spécifiques de cette banque à l'égard des populations agricoles, puisqu'elle préfère se tourner vers une autre clientèle au lieu de favoriser la mise en place d'un plan dynamique de restructuration et de soutien, notamment en faveur des jeunes agriculteurs. Cet organisme a donc un rôle important à jouer à l'égard de ces territoires, et pour ce faire il est urgent et nécessaire de repenser et de recentrer ses missions en vue de favoriser un réel partenariat avec le monde rural. Aussi il lui demande quelles mesures il entend prendre pour inciter le Crédit agricole à renouer avec la notion de mutualisme.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108508

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11208